

Les circonscriptions de l'Éducation nationale

Les 58 communes du périmètre de révision sont couvertes par 8 circonscriptions de l'Éducation Nationale auxquelles s'ajoutent deux circonscriptions ASH (Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés).

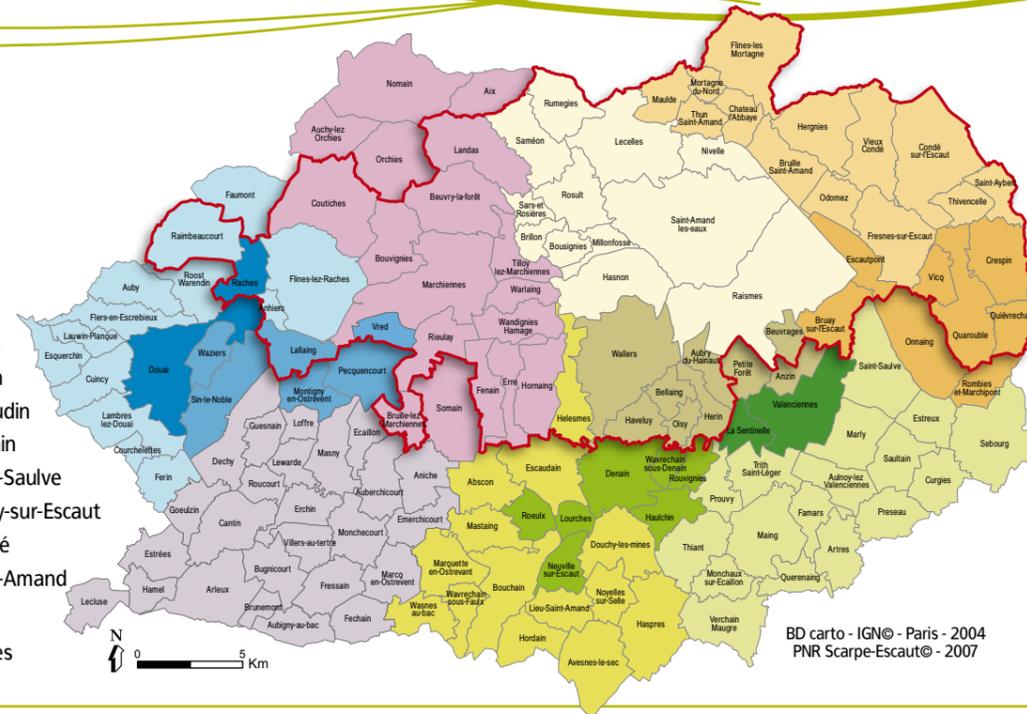
Seules deux circonscriptions Education Nationale sont totalement incluses dans le périmètre de révision (Valenciennes-Condé et Valenciennes-Saint-Amand pour 43 % des communes).

Trois circonscriptions couvrent à elles seules 65,5 % des 58 communes de ce périmètre (Douai-Rieu-Val, Valenciennes-Condé et Valenciennes-Saint-Amand).

Pour le seul enseignement primaire (maternelle + élémentaire), les 8 circonscriptions incluses dans le périmètre de révision représentent un total de plus de 2 000 enseignants. ■

Circonscriptions

-  Douai - Quincy
-  Douai - Rieu-Val
-  Douai - Cantin
-  Douai - Waziers
-  Douai Centre
-  Valenciennes Centre
-  Valenciennes - Anzin
-  Valenciennes - Escaudin
-  Valenciennes - Denain
-  Valenciennes - Saint-Saulve
-  Valenciennes - Bruay-sur-Escaut
-  Valenciennes - Condé
-  Valenciennes - Saint-Amand
-  Périmètre d'étude
-  Limites communales



EN BREF

Une école primaire dans chaque commune, des lycées et collèges plutôt en périphérie et dans le bassin minier.
Une très forte proportion d'établissements en ZEP dans le bassin minier.



Une réalité scolaire, culturelle et sociale contrastée

Basées sur une répartition équilibrée du nombre d'enseignants, les circonscriptions relèvent de réalités scolaires, culturelles et sociales différentes. Ainsi, si 32,3 % des écoles et 62,5 % des collèges du périmètre de révision sont en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP), ce classement concerne 59 % des écoles et 100 % des collèges de l'Arc minier.

De plus, deux des collèges de l'Arc minier entrent dans le nouveau dispositif d'éducation prioritaire "ambition réussite" basé sur des critères sociaux (élèves issus des catégories socio-professionnelles les plus défavorisées) et scolaires (élèves obtenant les scores les plus faibles aux évaluations de 6^e ou ayant deux ans de retard à l'entrée au collège).

3,8 % des écoles du Cœur de nature, mais aucun de ses 5 collèges, sont également en ZEP.

Au contraire, ni le collège, ni aucune école de la Campagne habitée, n'entre dans ces catégories. Par ailleurs, aucun des établissements scolaires de l'enseignement privé sur le territoire de révision ne relève de dispositifs d'éducation prioritaire.

Ces chiffres sont à mettre en relation avec ceux du profil du territoire établi par l'INSEE qui fait état d'une "concentration de la pauvreté" dans l'Arc minier avec 65 % des foyers fiscaux non imposés, un taux de chômage plus élevé et une mixité sociale faible, en comparaison avec le Cœur de nature et, plus fortement encore, avec la Campagne habitée. ■

Les établissements scolaires

Les écoles du territoire

Pour l'année scolaire 2005-2006 chacune des communes du périmètre de révision dispose d'au moins une école primaire. Avec un total de 161 écoles sur le territoire, soit 2,78 par commune.

22 404 élèves y sont scolarisés en maternelle ou élémentaire.

Ce chiffre ne tient pas compte des enfants relevant de l'enseignement spécialisé comme les Instituts Médico-Éducatifs, les classes relais, les maisons d'enfants à caractère social... dont la vocation est la prise en charge thérapeutique et éducative.

Les 22 communes de l'Arc minier comptent 52,8 % des écoles (85) et 57,6 % des enfants du primaire scolarisés sur le territoire.

Les 24 communes du Cœur de nature regroupent 32,9 % des écoles (53) et 27,5 % des élèves.

Enfin, les 12 communes de la Campagne habitée comptent 14,3 % des écoles (23) et 14,9 % des élèves.

91 % des écoles primaires du territoire relèvent de l'enseignement public.

L'enseignement privé (15 écoles) représente 26 % des écoles et des élèves de la Campagne habitée, mais seulement 8 % dans l'Arc minier et 4 % dans le Cœur de nature.

En Belgique, le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut compte 54 écoles qui scolarisent 6 335 élèves. ■

Les collèges

16 collèges, dont 1 seul de l'enseignement privé, sont implantés sur 14 communes du périmètre de révision (24 % des communes).

Saint-Amand-les-Eaux compte 3 collèges dont 1 privé.

Au total, 6 979 jeunes sont scolarisés en collège sur le territoire, dont 88 % dans le public.

L'Arc minier compte 10 établissements publics qui regroupent près de 59 % des collégiens scolarisés sur le territoire (4 104 élèves).

Les 12 communes constituant la Campagne habitée ne comptent qu'un seul collège avec 323 élèves (4,6 % des collégiens scolarisés sur le territoire).

Enfin, 5 collèges, dont 1 privé, sont implantés sur 3 communes du Cœur de nature. Ils accueillent 2552 élèves (36,5 % des collégiens scolarisés sur le territoire).

Par ailleurs, 51 collèges, dont 4 privés, scolarisant 25 375 élèves sont implantés en périphérie du périmètre de révision.

45 d'entre eux (22 932 élèves) se situent en toute proximité de l'Arc minier, sur la frange sud du territoire. ■



Les lycées

Le territoire compte 6 établissements, dont 1 privé, répartis sur 5 communes.

Trois d'entre eux dispensent un double enseignement : enseignement général et technique et enseignement professionnel.

Au total, ces 9 lycées scolarisent plus de 3 600 élèves.

Tous ces établissements sont situés dans la moitié Est du territoire, 5 dans l'Arc minier, 4 dont 1 privé dans le Cœur de nature, et aucun dans la Campagne habitée.

Les 4 lycées d'enseignement général et technique regroupent 2 249 élèves (62 % des lycéens scolarisés sur le territoire) tandis que 1 391 se répartissent entre les 4 lycées professionnels et le lycée horticole.

Par ailleurs, 33 lycées scolarisant plus de 27 000 élèves sont situés à proximité du territoire, dont 30 en proche périphérie de l'Arc minier, sur la frange sud du périmètre de révision (au total 11 lycées professionnels, 13 d'enseignement général et technique, 2 lycées techniques et 2 lycées agricoles).

Aucun établissement d'enseignement supérieur n'est situé dans le périmètre de révision. ■

Les établissements publics d'enseignement agricole

Parmi les cinq établissements de la région Nord-Pas-de-Calais, le territoire du Parc en compte un : le lycée de Raismes. Antenne du CFA du Nord (apprentissage) et du CFPPA du Nord (formation continue), cet établissement est spécialisé dans l'horticulture, les productions florales et légumières, l'entretien de l'espace rural et les travaux paysagers.

Un deuxième établissement est situé à Douai et dispense l'ensemble des formations : CFA, CFPPA et LEGTA (formation initiale en lycée). Spécialisé en aménagement et environnement, il propose également des sessions de formation pour des particuliers.

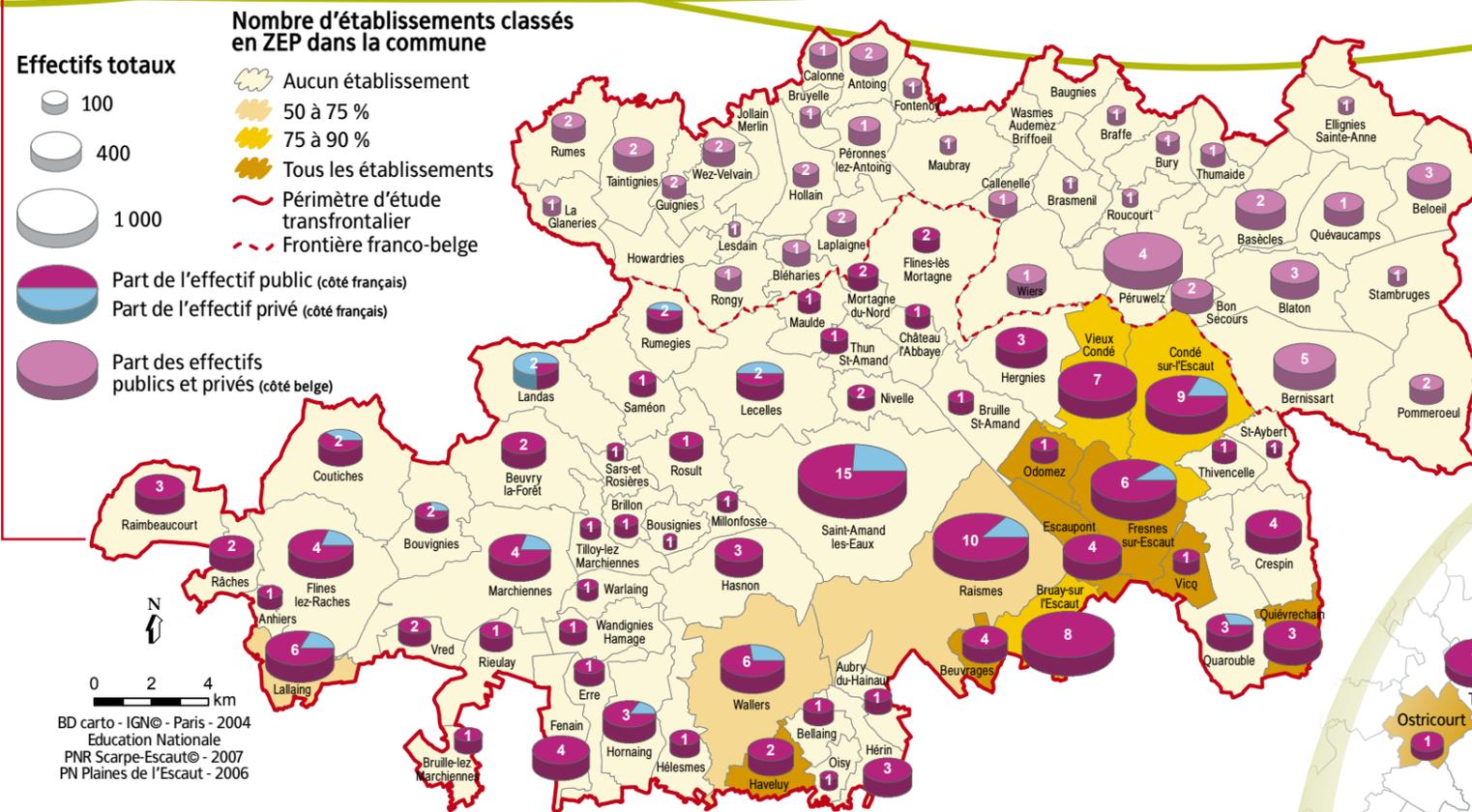
Par ailleurs, le territoire est employé comme salle de travaux pratiques de l'éducation au développement durable pour des élèves et étudiants provenant d'autres arrondissements. Dans le cadre de la gestion de milieux naturels par exemple, des formations sont régulièrement organisées avec le lycée forestier de Bavay, le LEGTA d'Arras, de Dunkerque, le Lycée horticole de Raismes, l'Institut privé de Genech ou encore les universités (Lille 1 et Artois).

Plus globalement, parmi les perspectives de l'offre de formation pour les zones d'emploi du douaisis et du valenciennois, deux tendances seront confortées : le pôle régional "environnement" pour le douaisis et le statut de tête de réseau du pôle d'excellence "image" pour le valenciennois.

Voir aussi

- p.26 - Population et logements
- p.30 - Aspects sociaux

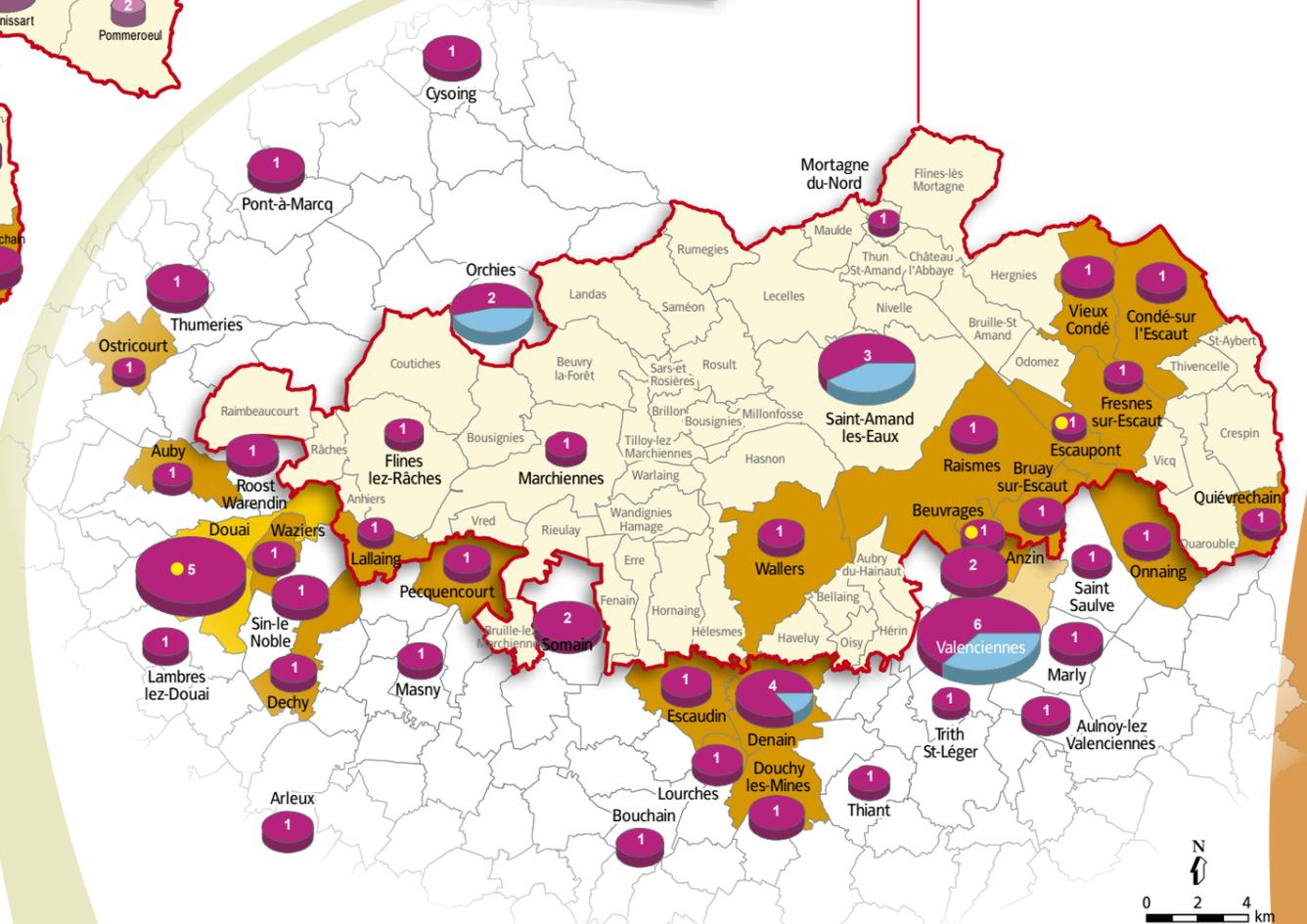
Écoles primaires



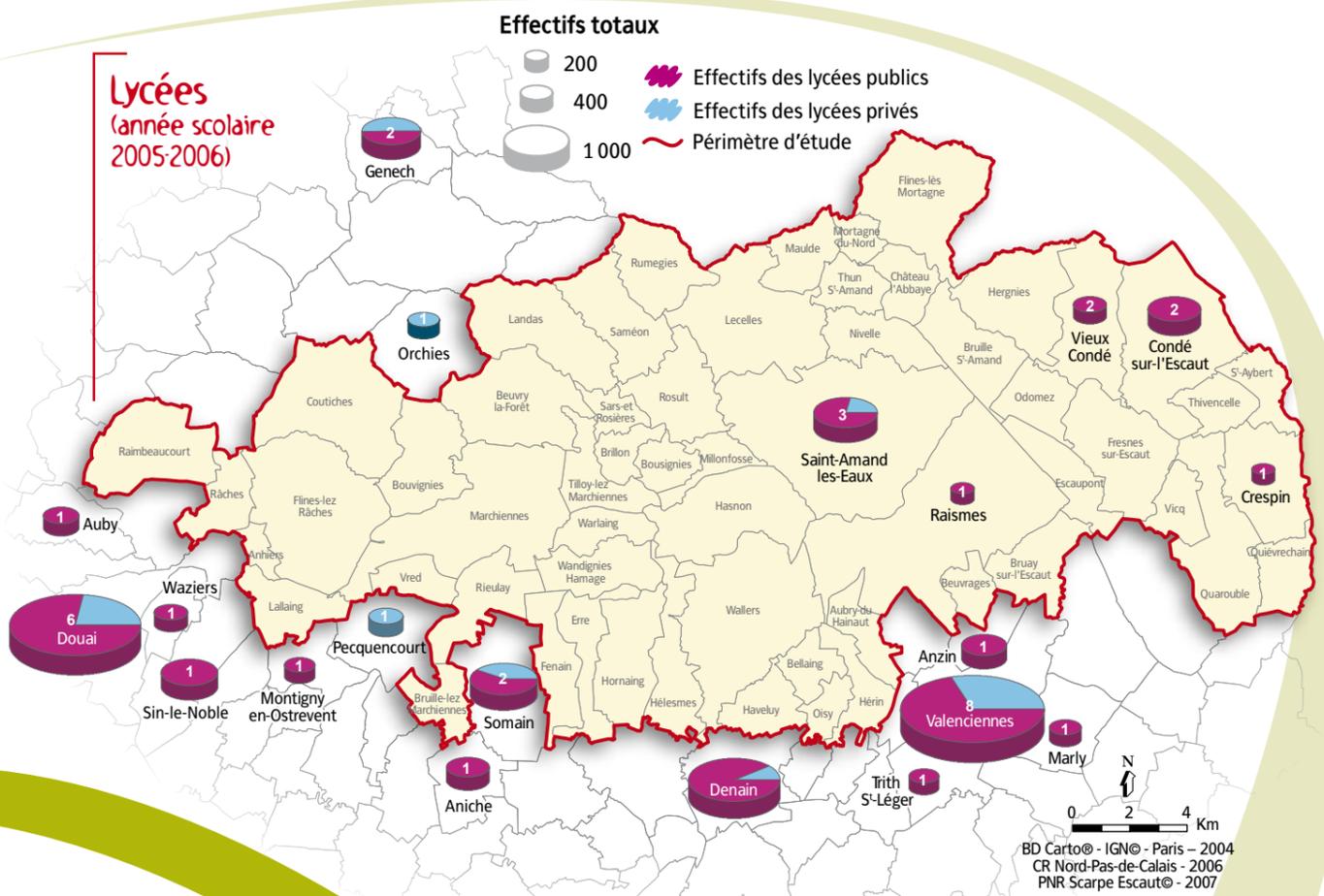
REPÈRES

- 8 circonscriptions Education Nationale dont l'aire de responsabilité s'étend au-delà du périmètre de révision
- Près de 33 000 jeunes scolarisés sur le territoire dont 57 % dans l'Arc minier.
- 161 écoles primaires, 16 collèges et 9 lycées dans le périmètre
- 51 collèges et 15 lycées en proche périphérie, essentiellement à la frange sud du territoire.
- 59 % des écoles et 100 % des collèges de l'Arc minier classés en ZEP
- 54 écoles et 6 335 élèves du primaire sur les communes belges du Parc transfrontalier.

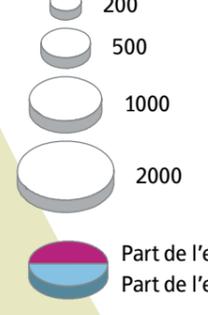
Collèges



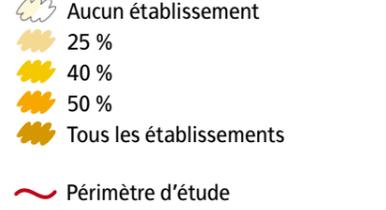
Lycées (année scolaire 2005-2006)



Effectifs totaux



Nombre d'établissements classés en ZEP dans la commune



Établissements "Ambition Réussite"

● Un établissement est classé «Ambition Réussite» dans la commune